



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 02 juillet 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 04

Extrait n°BC-07-2024-185

Objet : Approbation du marché « Conteneurisation des ordures ménagères et déchets assimilés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique ».

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Christian PALIN, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Patricia PALMONT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Christian PALIN, Germain DUTON Christian RAPHA.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R2184-1 ;

Considérant les décisions des membres de la commission d'appel d'offres réunis le 29 mai 2024 ;

Considérant les caractéristiques, présentées ci-dessous, du projet de marché de fournitures courantes et de services pour « Conteneurisation des ordures ménagères et assimilées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique ».

Objet du marché :

Il s'agit d'un marché de fournitures courantes et de services pour « Conteneurisation des ordures ménagères et assimilées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique ».

Caractéristiques - allotissement :

Les prestations sont réparties en une (1) Tranche Ferme et trois (3) Tranches Optionnelles :

Tranche(s)	Désignation
TF	Fourniture de bacs, et entretien de l'ensemble du parc de bacs existants (OMr / FFOM / Emballages)
TO001	Extension du périmètre de lavage des bacs OMr
TO002	Extension de la collecte de la FFOM aux gros producteurs
TO003	Extension de la collecte de la FFOM aux administrés du Nord Caraïbe et du Nord Atlantique

Titulaire et montant du marché :

INTITULE	TITULAIRE	MONTANT TOTAL
Conteneurisation des ordures ménagères et assimilées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique	SULO CARAIBES ZA Bois Carré Immeuble Palmiers Phoenix 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0690741446 Courriel : jerome.baudouin@sulo.com	8 686 921,00 € HT <i>Réparti comme suit :</i> TF : 7 780 406,00 € HT TO001 : 50 000,00€ HT TO002 : 71 715,00€ HT TO003 : 784 800,00€ HT

Durée du marché :

La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 7 ans.

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

Ces délais partent, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations lui incombant ;

Considérant qu'en application de l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriale (CGCT), la Commission d'Appel d'Offres saisie le 29 mai 2024 a fait le choix d'attribuer le marché à l'entreprise SULO CARAIBES pour un montant total de 8 686 921,00 € HT ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'attribuer le marché pour « Conteneurisation des ordures ménagères et assimilées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique » à l'entreprise SULO CARAIBES pour un montant total de 8 686 921,00 € HT.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 26 juillet 2024



Le Président

Bruno Nestor AZÉROT